

14.03.2012 – 07:00 Uhr

Arrêt du Tribunal administratif fédéral - Centrale nucléaire de Mühleberg // Concept de maintenance en cours d'élaboration - Dépôt de recours devant le Tribunal fédéral

Bern (ots) -

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) exige que BKW lui remette un concept de maintenance pour la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM). Les travaux d'élaboration de ce concept sont déjà en cours. L'arrêt du TAF soulève toutefois également des questions de fond qui doivent être clarifiées par le Tribunal fédéral. Suite à l'analyse de l'arrêt du TAF, BKW a décidé de déposer un recours auprès du Tribunal fédéral. L'objectif est d'obtenir la sécurité juridique nécessaire à la décision concernant les investissements prévus dans la CNM.

En vue d'une exploitation de l'installation sur le long terme, BKW avait déjà commencé à élaborer un concept de maintenance et de rééquipement global en 2011. Fin août, elle avait remis de premières variantes de projet à l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). A l'été 2012, ces dernières seront réunies au sein d'un même concept et soumises à nouveau à l'IFSN. Suite à l'arrêt du TAF, le concept de maintenance sera, à titre préventif, également remis au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) parallèlement au recours devant le Tribunal fédéral. Il est prévu d'apporter d'ici fin mars 2012 la preuve de la maîtrise d'une crue exceptionnelle due à la rupture de barrages situés en amont de la CNM suite à un séisme, un événement dont la probabilité de survenue est d'une fois tous les 10 000 ans.

- Concernant le manteau du coeur du réacteur, BKW a remis fin 2011 à l'IFSN un paquet de mesures destinées à optimiser la stabilisation du manteau du coeur en vue d'une exploitation de l'installation sur le long terme. BKW veut remplacer les quatre tirants d'ancrage et en installer deux nouveaux. Cette proposition est actuellement examinée par l'IFSN. Il n'est pas prévu de remplacer le manteau du coeur.

- Résistance sismique: les analyses et calculs effectués par BKW ont établi que la résistance de la centrale hydroélectrique de Mühleberg (WKW) correspond aux dernières hypothèses en matière d'aléa sismique (état: mai 2011), conformément aux directives en vigueur concernant les ouvrages d'accumulation. En accord avec son principe «la sécurité avant tout» (safety first), BKW va toutefois profiter de cette opportunité pour poursuivre le renforcement de la centrale hydroélectrique de Mühleberg, notamment en prévision de la nouvelle concession.

- Alternative à l'eau de l'Aar pour le refroidissement du bâtiment abritant le dispositif d'urgence SUSAN: fin août 2011, BKW a déjà remis à l'IFSN une variante de projet pour un système diversifié d'évacuation de la chaleur faisant appel à un refroidisseur compact. Depuis, la CNM a conçu et approfondi d'autres variantes de projet. Elle examine notamment la construction d'une conduite souterraine entre la Saane et le bâtiment d'urgence SUSAN ainsi que l'installation d'un réservoir extérieur supplémentaire en amont du site de la CNM. Divers travaux d'examen sont actuellement en cours dans les environs de la CNM. Ces variantes seront concrétisées au cours des prochains mois puis intégrées au concept pour une exploitation de la CNM sur le long terme, qui sera remis à l'IFSN et au DETEC à l'été 2012.

Un arrêt anticipé de la CNM aurait des conséquences financières importantes et des répercussions notables sur l'approvisionnement. En effet, trois térawattheures de courant devraient être acquis sur le marché chaque année. Les valeurs inscrites au bilan au moment de la mise hors service devraient être amorties. Au 31 décembre 2011, des immobilisations corporelles à hauteur de 400 millions de CHF sont inscrites au bilan. Les provisions pour la post-exploitation, la désaffectation et l'élimination des déchets radioactifs devraient en outre être adaptées. En se basant sur l'évaluation actuelle des coûts, il faudra tabler sur une augmentation des provisions de près de 200 millions de CHF en cas d'une mise hors service anticipée, sous réserve d'une nouvelle estimation des coûts, qui devrait être effectuée dans un tel cas. Sur la base des prix actuels du marché de l'électricité et sans tenir compte des dépréciations d'investissements supplémentaires sur le long terme, la contribution au résultat opérationnel (EBIT) manquante est estimée à environ 50 millions de CHF par an. Les versements supplémentaires dans le Fonds de désaffectation et le Fonds pour la gestion des déchets évalués sont évalués à environ 450 millions de CHF. Ces versements n'ont pas de répercussion sur le résultat mais ont un effet sur les liquidités.

// Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives basées sur nos attentes actuelles ainsi que sur diverses estimations. Ces informations impliquent des risques et des incertitudes difficilement prévisibles et pourraient donc différer des résultats réels. Ce communiqué de presse est publié en allemand, français, anglais et italien, la version allemande faisant foi.

Contact:

Antonio Somnavilla
info@bkw-fmb.ch
031 330 51 07

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100714784> abgerufen werden.